

lycée polyvalent  
académie

Lycée polyvalent

Lycée des métiers des  
sciences et de l'industrie

Le proviseur

Dossier suivi par

T  
F

o  
@: .fr

/  
x

, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Le Proviseur

A

Madame M C

1, Rue e

) L Y

Objet : Votre refus de port du masque

Madame ( ),

Lundi 31 août 2020, jour de prérentrée des enseignants du lycée polyvalent E , j'ai constaté lors de la réunion plénière qui se déroulait dans l'amphithéâtre du lycée que vous ne portiez pas de masque.

En amont de ce temps de travail, il y eut un temps d'accueil de l'ensemble du personnel dans un espace vaste et aéré au niveau du réfectoire, suivi d'une photo collective sur l'espace extérieur sportif.

Sur chacun de ces temps d'accueil, je ne vous ai à aucun moment aperçu ou vu. Ce n'est qu'une fois installée dans l'amphithéâtre et pendant mon introduction de présentation du lycée que j'ai constaté votre absence de port du masque.

Après avoir fait une présentation des nouveaux collègues arrivant sur le lycée, j'ai explicité le protocole sanitaire tout en précisant les modalités d'application des mesures pour le lycée.

J'ai annoncé l'obligation du port du masque pour tous les usagers entrant dans ce lieu public qu'il soit personnel de l'établissement (enseignants, personnel de vie scolaire, personnel administratif ou personnel d'entretien), élèves, parents ou toute autre personne extérieure. J'ai constaté qu'il n'y avait pas de démarche de votre part pour porter le masque.

J'ai poursuivi la présentation du protocole sanitaire selon les orientations ministérielles et vous ai un instant interpellé sur l'absence de port du masque.

Vous avez répondu que vous souhaitiez faire une déclaration solennelle de refus du port du masque et avez commencé à lire votre écrit. Je vous ai interrompu dès la fin de votre première phrase vous reprecisant que selon votre statut de fonctionnaire vous devez respecter les dispositions sanitaires définies par le ministère. Je ne vous ai pas laissé poursuivre la lecture de votre écrit et ai poursuivi le déroulé de cette réunion plénière institutionnelle.



2/2

A son terme, je vous ai demandé d'accepter au plus vite un entretien à mon bureau. Vous avez répondu positivement à cette demande et m'avez attendu quelques minutes pour répondre à certaines interrogations de collègues sur la prérentrée.

Nous avons ensemble cheminé jusqu'à mon bureau où vous m'avez donné lecture de votre déclaration constituée de six pages.

Je vous ai rappelé le statut de fonctionnaire et l'obligation que vous avez de respecter et de faire respecter les règles émanant des orientations ministérielles.

Vous avez répondu qu'il n'y a pas de loi qui oblige le port du masque et ne souhaitez pas vous soumettre à des décrets qui restent des directives gouvernementales.

Je vous ai informé que face à votre position personnelle réfléchie, j'allais, alerter la hiérarchie administrative et notamment la cellule académique mise en place pour assurer et suivre le protocole sanitaire.

Je vous ai demandé de quitter immédiatement l'établissement dans l'attente de la réponse administrative. A votre question sur les retours possibles, je vous ai répondu d'un éventuel entretien hiérarchique pour une mise en demeure du port du masque.

Pour conclure, je vous demande, pour toute nouvelle entrée dans l'établissement, de respecter l'obligation du port du masque. Si vous souhaitez assurer votre service d'enseignement auprès des élèves, vous devez vous engager au port continu du masque sur votre temps de présence et à faire respecter le port du masque par les élèves et ses modalités de gestion.

Si vous n'adhérez pas à ces obligations professionnelles dans le respect de la protection individuelle de tout usager et pour la réussite des élèves, vous vous exposez à l'ouverture de sanctions disciplinaires par les autorités hiérarchiques académiques.

Je reste à votre disposition pour répondre à votre questionnement sur cette situation dont je souhaite une issue positive ;

Bien cordialement

Le Proviseur,  
J.B. S.